



Fin de non-recevoir de la DG pour des ressources humaines temporaires complémentaires

Prévision de résultat 2023 catastrophique en Bretagne

Réunion du CSEE AFPA Bretagne du 18/10/2023

Lors du CSEE du 18 octobre, deux informations importantes ont été données par la Direction. Il s'agit de 2 mauvaises nouvelles :

- **La DG n'a pas donné suite à la demande de la région Bretagne formulée en septembre pour obtenir un supplément d'autorisations de ressources humaines**, en complément de celles obtenues en août. Le DR avait cependant pris sur lui de signer 2 nouveaux contrats, et la DRH ne s'interdit pas d'avoir recours à des contrats courts d'intérim d'ici la fin d'année si cela était indispensable. Les choses semblent plus ouvertes en matière de recours aux itinérants.
Ce sont donc 14 ouvertures de formation inscrites dans le nouveau marché Qualif emplois CRB qui sont aujourd'hui reportées en 2024. S'ajoutent des reports ou annulations de formations adossées à d'autres financements. Et bien-sûr, des entrées sur Prépa compétences, Promo 16/18... en nette baisse du fait des non-renouvellements de contrats CDD principalement.
Concernant les CDI, 17 des 320 postes autorisés en Bretagne sont en cours de recrutement et 4 sont en stand-by. A noter qu'à chaque fois qu'un poste fléché CDI se libère, une analyse est faite pour savoir si un recrutement sera ouvert sur le même emploi et le même site, ou si l'intitulé de l'emploi sera modifié avec possibilité de l'affecter à un autre Centre ou à la D.R.
- **Une prévision de résultat économique pour 2023 catastrophique** amenant pour la région Bretagne à **un résultat brut d'exploitation déficitaire de près de 6 millions d'euros**, pour un déficit de 1.4 million en 2022.

Le sujet économique n'est pas le plus simple à traiter. Pourtant, il détermine aujourd'hui malheureusement nos conditions de travail, d'emploi, d'exécution de notre mission de service public et impacte sur le devenir de l'AFPA et donc le nôtre. Les salariés doivent donc s'en saisir, avec l'aide de leurs représentants.

Vos élus CGT vont donc tenter de vous donner ci-dessous des éléments d'analyse et de perspectives, dans un langage et avec des explications les plus accessibles possibles nous l'espérons.

Rappel du contexte et des objectifs en matière de redressement économique

C'est sur la base des très mauvais résultats économiques de l'AFPA sur les années précédentes, et avec la promesse de sa direction générale d'un retour très rapide à l'équilibre, que l'État a accepté de financer pour plus de 100 millions d'euros le plan de départs volontaires adossé à un plan de réorganisation. Trois ans plus tard, en Bretagne comme au niveau national, nous sommes loin du compte, bien au contraire, **nous nous éloignons de la cible.**

Si la crise du COVID survenue en 2020 a mis à mal cette ambition de la direction, les résultats de 2022 et de 2023 ne montrent aucun redressement. Ceux attendus pour cette année sont catastrophiques : **un résultat d'exploitation négatif de 5.9 millions d'euros pour notre région. Quand nous réalisons 100 euros de chiffre d'affaires, nous perdons 14 euros.** Ce résultat n'est de plus que partiel, puisqu'un certain nombre de charges n'apparaissent pas à ce niveau, notamment l'amortissement du matériel et de l'immobilier et l'imputation à la région d'une quote-part du coût du siège (de l'ordre de 4 millions d'€).

Synthèse des résultats économiques de notre région réalisée par la CGT

SITUATION RÉGIONALE BZH (millions d'euros)					
	2019 (avant COVID et effet PSE)	2022	BUDGET 2023	ESTIMÉ 2023	Écart Estimé 2023 / 2019
Chiffre d'affaires	40,9	46	43,5	42,5	1,6
dont A.O. C.R.B. :	16,6	14,3	14	13,7	-2,9
dont AFC Pôle emploi :	2,1	4,8	2	2,2	+ 0,1
dont CPF transitions pro :	3,5	1,7	1,6	1,6	-1,9
dont alternance :	1,7	3,8	4,2	4,2	+ 2,5
Plan de développement des compétences :	3,2	2,6	3,0	2,5	-0,7
dont Prépa compétences	2	3,1	3,6	3,3	+ 1,3
dont Promo 16/18 :	0	2,6	3,4	3	+ 3
Dont État autres (études, titres...) :	2,1	3,2	3,7	3,3	+ 1,2
dont prestations CSP et PES :	0	1,6	2,0	2,2	+2,2
Charges de personnel	29,6	32,4	27,7	30,2	+ 0,6
dont CDI + CDD :	26,1	26,1	25,6	26,5	+ 0,4
dont intérim :	1,7	4,3	1,5	2,5	+ 0,8
dont itinérants :	2	2,4	1,1	1,9	-0,1
Frais de fonctionnement	12,6	15	16,9	18,2	+ 5,6
dont sous-traitance de formation :	0,7	1,2	0,4	1,5	+ 0,8
dont MOPO :	2,8	2,8	2,6	2,5	-0,3
dont énergie et fluides :	1,8	2,7	4,8	4,7	+ 2,9
Résultat brut d'exploitation	-1,3	-1,4	-1,1	-5,9	-4,6

CDI + CDD + intérim + itinérants + sous-traitance de formation en millions d'euros	2019 (avant COVID et effet PSE)	2022	BUDGET 2023	ESTIMÉ 2023	Écart Estimé 2023 / 2019
CDI + CDD	26,1	26,1	25,6	26,5	+ 0,4
intérim	1,7	4,3	1,5	2,5	+ 0,8
itinérants	2	2,4	1,1	1,9	-0,1
sous-traitance de formation	0,7	1,2	0,4	1,5	+ 0,8
Total	30,5	34	28,6	32,4	+ 1,9
Pourcentage du chiffre d'affaires	74,6%	73,9%	65,7%	76,2%	

EFFECTIFS CDI + CDD (en équivalents temps pleins)	2019 (avant COVID et effet PSE)	2022	BUD 2023	ESTIMÉ 2023	Écart Estimé 2023 / 2019
CDI	315	300	310	302	-13
CDD	99	123	88	123	+ 24
TOTAL	414	423	398	425	+ 11
Coût moyen en euros d'un salarié	63 000 €	61 700 €	64 300 €	63 400 €	+ 100 €

Une croissance du chiffre d'affaires (C.A.) breton en trompe l'œil

Vis-à-vis de l'objectif budgétaire 2023, il manquera 1 million d'euros de chiffre d'affaires, soit à peu près l'impact du ralentissement des entrées sur les dispositifs nationaux (Prépa compétences, Promo 16/18...) et des reports d'entrées en formation, provoqués par les restrictions RH intervenues cet été.

Si entre 2019 et 2023, le C.A. a augmenté de 1.6 millions d'euros, la répartition de celui-ci a sensiblement évolué, non sans impacts sur les charges.

Perte de 2.9 millions de C.A. sur Qualif emploi Conseil Régional, qui représente en 2023 moins du tiers du C.A. de la région, pour 41 % en 2019.

C.A. Transitions Pro (ex FONGECIF) divisé par deux (-1.9 million), baisse compensée par la hausse de l'alternance (+2.5 millions, grâce au contrat d'apprentissage).

Les dispositifs Prépa compétences et Promo 16/18 devraient atteindre un C.A. de 6.3 millions € en 2023, soit **15 % du C.A. total de la région.**

C'est donc en particulier grâce à ces 2 dispositifs que le C.A. de la région a pu se maintenir et augmenter.

En global, on observe un reflux important de l'activité sur la formation qualifiante et une montée en puissance de l'insertion ou réinsertion et des prestations : 16/18 + Prépa compétences + CSP + PES = **20 % du CA région Bretagne.**

Les études et autres prestations pour le compte de l'état (études...) représentent **10 % du CA breton.**

Le CA formation ne représente au maximum que 61 % de l'activité totale de la région, pour 71 % en 2019.

Des modifications dans nos cœurs de métier impactant les charges

La baisse sensible de l'activité formation et la forte hausse sur l'accompagnement et les prestations ont des incidences importantes en matière RH et de frais de fonctionnement.

En effet, quand on substitue à la formation qualifiante des prestations d'accompagnement, le poids des charges de personnel augmente et les achats de MOPO diminuent. Ces 2 incidences doivent être prises en compte quand on fait un budget.

✚ **Pour la partie RH**, non seulement la DR n'en a pas tenu compte, mais **dans son budget 2023**, elle a tablé sur une chute du poids des frais de personnel, avec l'aval du contrôle de gestion national dont on se demande à quoi il sert et ce qu'il y a derrière les chiffres qu'il manipule. Le second tableau ci-dessus nous indique en effet que, toutes natures de ressources humaines confondues, la DR avait prévu que les **charges de personnel passeraient de 74 % en 2022, à 66 % du chiffre d'affaires 2023.** Vos élus CGT avaient identifié cette grave incohérence, tenté en vain d'avoir une explication auprès de la direction, et vous en avaient informés au printemps.

La traduction en termes humains de cette ineptie économique budgétaire était un objectif de diminution de 35 C.D.D. et une baisse drastique du recours à l'intérim, aux itinérants et aux sous-traitants de formation.

Sur le 1^{er} semestre 2023, les chiffres communiqués au CSEE ont donné raison aux élus CGT :

En quelques mois, les budgets annuels intérim, itinérants et sous-traitance de formation avaient été consommés et sur certains mois le nombre de CDD atteignait 160 pour 88 de budgétés par la DR.

Ce sont ces dépassements qui ont provoqué cet été le coup d'arrêt brutal mis par la DG sur le recrutement ou le renouvellement des contrats précaires et toutes les conséquences que l'on connaît pour nos collègues, nos bénéficiaires, nos missions et notre image auprès de nos partenaires et financeurs. **La CGT chiffre à près d'un million d'euros le C.A. ainsi perdu : moins de RH, moins d'activité, moins de résultat.**

✚ **Sur les MOPO et les fluides et énergie**

Le montant dépensé en MOPO en 2023 est en baisse de 10 % par rapport à 2019 et il est conforme au budget. Le ralentissement de l'activité formation qualifiante a eu pour conséquence la baisse quantitative de la consommation de MOPO, et aussi une baisse en montant, malgré les hausses de prix d'achat, par ailleurs **très peu répercutées jusque-là sur les prix de vente.**

D'après le calcul de la CGT, les MOPO ne représentent que 10 % du C.A. global formation.

Nous affirmons donc, comme l'avait aussi identifié l'ancien DR Olivier Labat, que la recherche d'économies sur ce budget n'a que très peu d'impact sur le résultat économique de la région, en revanche, elle complique la vie des formateurs et nuit à la qualité de nos formations et à notre image.

Le poste fluides et énergie a flambé entre 2019 et 2023, mais cette augmentation avait bien été anticipée dans le budget 2023. Elle a un impact considérable sur le résultat : 3 millions d'euros.

Les 2 questions suivantes de vos élus CGT ont donc toute leur importance : les hausses de tarifs de l'énergie et des fluides seront-elles compensées par celles des prix de vente, notamment sur le nouveau marché qualif emploi ? Assistera-t-on à terme à une décre de ces tarifs ?

Redressement économique : le point de vue de vos élus CGT

Changer le modèle économique

Pour la CGT, l'AFPA remplit une mission de service public, et en la matière, ce n'est pas le résultat économique qui devrait être pris en compte, mais le résultat social. Parle-t-on de résultat d'exploitation pour l'éducation nationale ou pour Pôle Emploi ?

Le marché concurrentiel qu'est devenu la formation des demandeurs d'emploi, et la mise en concurrence qu'il induit, ont complètement fragilisé l'AFPA.

La CGT prône un retour à la subvention, ou à un système hors appels d'offres, permettant de répercuter les coûts réellement supportés. Dans les faits, c'est déjà ce qui se passe, l'État devant chaque année renflouer l'AFPA de plus de 100 millions d'euros pour qu'elle puisse payer ses salariés et ses fournisseurs et pour lui éviter la cessation de paiement. Mais cette situation nous met aussi sous contrôle de Bercy, empêchant l'AFPA de remplir et de développer ses missions, mais aussi l'obligeant à prendre des décisions aberrantes, y compris économiquement.

Si on reste néanmoins dans une logique de marchés

L'AFPA doit retrouver son autonomie de gestion, tant au niveau national que régional et local, notamment en matière de développement, d'emplois (nombre et statuts) et de dépenses de personnel.

- ✚ Le recours à l'intérim et à la sous-traitance, du fait des contraintes en matière de CDI et CDD, génère un surcoût a minima de 30 % par rapport à des contrats CDD. L'économie réalisée par un passage massif sous CDD de ces contrats ferait réaliser à l'AFPA Bretagne une économie de plus d'un million d'euros.
- ✚ La cédésation d'une partie importante des CDD économiserait près d'1 million d'euros supplémentaire.
- ✚ Les contraintes RH empêchent le développement de l'activité de l'AFPA. Ce développement permettrait d'absorber une part de nos très importantes charges de structure.

Les prix de vente doivent prendre en compte les coûts de revient et leur augmentation. Le taux d'emplois pérennes dans les organismes qui répondent doit entrer en compte dans les critères d'attribution des marchés.

Le coût de la direction régionale Bretagne doit être réduit. Aujourd'hui, les DR Bretagne et Pays de la Loire sont mutualisées, mais le DR, le DRA, 3 des 4 directeurs, les responsables entreprises, service public, ingénierie de formation, les 2 pilotes QVT... sont imputés sur la Bretagne. Est-ce une juste répartition ?

Vous appréciez les analyses de vos élus CGT. Vous souhaitez qu'ils continuent, grâce à leur travail et leur ténacité, à peser dans les débats avec la direction.

Donnez-nous le poids nécessaire en votant CGT aux prochaines élections !

Les délégués Syndicaux Régionaux CGT à votre écoute

Marc Claudot (06 70 54 77 32) - Fabrice Esteve (06.87.63.54.16) - Corinne Guet (06.46.45.87.46)

Et vos autres élus CGT au CSEE AFPA Bretagne

Thierry Beaudera - Pascal Careil - Philippe Crossouard - Valérie Gieryga